



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

Psychologue clinicien (H/F)

Pôle A1 – Psychiatrie Adultes

Temps plein - CDI

**Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes
et une lettre de motivation à :**

Madame la Directrice des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN
☎ 05.62.99.54.01
secretariat.drh@ch-lannemezn.fr

Mission générale du poste :

Intervient en psychiatrie adulte sous la responsabilité du Médecin-Chef de Pôle et des médecins psychiatres.

- Evaluation et accompagnement psychologique des patients et de leurs familles en hospitalisation et en ambulatoire.
- Etabli un bilan écrit au terme de l'évaluation avec proposition de prise en charge : type et durée prévisible.
- Participation au travail d'équipe pluridisciplinaire
- Aide aux équipes dans les prises en charge psychologiques

Très régulièrement, il assure une restitution dans le dossier patient et en réunion de synthèse pluri professionnelle.

111 - TACHES PRINCIPALES :

➤ Activité de la fonction auprès des patients :

- Evaluation psychologique du patient sur prescription médicale ainsi que bilan écrit sur CRW
- Suivi des patients nécessitant un soutien psychologique sur prescription médicale
- Participation à l'élaboration avec l'équipe et le médecin des projets individuels pour les patients.
- Participation aux réunions institutionnelles.

➤ Activités spécifiques :

- Participation avec les médecins à certaines missions organisées par les partenaires extérieurs.
- Synthèse des informations et réflexion clinique avec les équipes,
 - Tenue du dossier de soins,
 - Participation aux réunions institutionnelles et aux réunions des psychologues,
- Encadrement des stagiaires.
- Activités de recherche, de formation
- Travail d'évaluation prenant en compte la dimension personnelle
- Actualisation des connaissances

IV - NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

Les missions de psychologue s'inscrivent pleinement dans le champ d'activité du pôle de psychiatrie adulte au PA1. Elles sont donc sous la responsabilité déléguée par le Médecin-Chef de pôle, des médecins responsables des Unités fonctionnelles. Les indications sont posées par les médecins de ces mêmes unités en accord avec le chef de pôle. Responsable des tâches et missions qui lui sont confiées, il travaille en collaboration avec les médecins et l'ensemble des équipes pluridisciplinaires, il trace son activité et rédige un compte-rendu écrit sur CRW de suivi ou de bilan.

V – EXIGENCES :

> EXIGENCES DU POSTE :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire et savoir s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Collaborer avec les autres travailleurs : sanitaires et sociaux, participation aux staffs des unités
- Être ajusté(e) dans la relation thérapeutique.
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse.
- S'engager dans un processus continu de formation professionnelle.
- Respecter le secret et la discrétion professionnelle.
- Assumer ses responsabilités et prendre les décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition.
- Exercer une fonction pédagogique et d'encadrement auprès des personnels en formation.

➤ **EXIGENCES PARTICULIERES :**

- Accepter les principes de fonctionnement des structures.
- Participer aux réunions institutionnelles.
- Participer aux formations institutionnelles.
- Planifier les congés de l'année en cours au plus tard au 31/03 auprès du cadre de pôle.
- Saisie informatique de son activité : codage des actes sur CRW.

➤ **HORAIRES :**

- Travail en 5/2 du lundi au vendredi repos hebdomadaires fixes les samedis et dimanches.
- Horaires en fonction des nécessités de service : 08h30/ 16h30 ou 09h00/ 17h00.

VI - **EVOLUTION DU POSTE**

Mobilité possible sur l'ensemble des pôles de l'établissement.

VII - **PROFIL REQUIS :**

- Capacités à intégrer et à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Capacité d'analyse, de synthèse des besoins et situations,
- Capacité et motivation pour la transmission de savoirs afin de proposer des actions de formation et de sensibilisation,
- Avoir un esprit d'initiative et une capacité d'adaptation,
- Respect du code déontologique des psychologues.

VIII - **NIVEAUX REQUIS :**

➤ **Formation initiale :**

- DESS ou MASTER 2 de Psychologie clinique ou de psychopathologie clinique.

➤ **Exigences particulières :**

- S'engager à parler en équipe pluridisciplinaire de son travail,
- Noter ses rapports d'entretiens sur le dossier patient Crossway.
- Rédiger des compte-rendu de suivi,
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet de service,
- Evoluer avec le Projet de service si besoin,
- Engager des formations si le projet le nécessite,
- Saisir son activité informatiquement.